



Garage Michels Clärref

Conditions de location & tarif longue durée

Réservations

La prise de réservation sera effectuée par téléphone au numéro : **28 83 92 1** ou par mail : info@garage-michels.lu .

Caution

Au moment de l'enlèvement du véhicule, une caution vous sera demandée. Le montant de cette caution est repris dans nos conditions. Le paiement sera effectué à l'enlèvement du véhicule. Le décompte sera réalisé au retour du véhicule. **Les cartes de crédit Visa ou Eurocard et le paiement en cash** sont acceptés comme moyen de paiement. En cas de non-respect des clauses « frais indirectes », « Carburant », « Propreté du véhicule » ou en cas de déblocage (clause SECURYSAT) les charges seront décomptées de la caution. En cas de perte totale du véhicule la caution sera plus remboursée pour couvrir la franchise de l'assurance.

Assurances

Une assurance responsabilité civile illimitée contre tiers, ainsi qu'une assurance CASCO avec franchise (prix de la caution), sont comprises, pour tout véhicule loué.

Frais indirects

En cas de procès-verbal ou tout autre acte dressé contre le conducteur durant la période de location, le loueur – sans mise en demeure préalable – comptera une indemnité minimale ff. de 20 € afin de couvrir les frais administratifs et autres frais provoqués par le conducteur en faute.

Carburant

Le prix de la location ne comprend pas le carburant. Celui-ci est à la charge du client.

Propreté du véhicule

Lorsque le véhicule nous est rendu : souillée par des animaux, l'odeur de fumée, avec un intérieur très sale et impropre, les couts du nettoyage d'un montant à partir de 89 € sera à la charge du client.

Location longue durée

Un tarif fft. avantageux sera établi – sur demande – en cas de location d’une durée supplémentaire, nous nous engageons à vous remettre une offre personnalisée.

Véhicule surveillé par SECURYSAT

Tous nos véhicules sont équipés du système SECURYSAT. En cas de retard, veuillez nous prévenir au 28 83 92 1. Si notre véhicule n’est pas restitué au jour et à l’heure prévue sur le contrat, nous nous réservons le droit d’immobiliser celui-ci. Dans ce cas, il sera porté à votre compte, les frais de déblocage d’un montant de 100 €.